

Réunion d'information sur

## Les travaux de renforcement des digues de Salin de Giraud et de Port Saint Louis du Rhône.

**Mercredi 14 septembre 2011 – 18h**  
salle polyvalente de Salin de Giraud

### Communiqué de presse SYMADREM – 12 septembre 2011

En présence de :

**Hervé SCHIAVETTI,**

Président du SYMADREM, Maire d'Arles, Vice-président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône

**Jean-Marc CHARRIER**

Maire de Port Saint Louis du Rhône, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône,  
Vice-président du SAN Ouest Provence



#### Contact presse

**SYMADREM** - 448 avenue Abbé Pierre - 13200 ARLES

Tél. : 04 90 49 98 07 – mail : [symadrem@symadrem.fr](mailto:symadrem@symadrem.fr) - [www.symadrem.fr](http://www.symadrem.fr)

## PREAMBULE

Le renforcement de la digue du Grand Rhône rive droite à Salin de Giraud et mise à la cote de la digue de Port-Saint-Louis-du-Rhône est une opération prioritaire du Plan Rhône.

Les études se sont terminées en juillet 2011.

Le calage hydraulique des ouvrages a été validé successivement par le comité de pilotage de l'étude le 18 mai 2010 et par le comité syndical du SYMADREM le 24 juin 2010, après avoir été présenté au public le 22 juin 2010.

L'avant-projet a été validé par le comité de pilotage de l'étude du 13 juillet 2011 et sera soumis à l'approbation du comité syndical le 4 octobre 2011.

## PERIMETRE DE L'OPERATION DE RENFORCEMENT

Les travaux concernent:

- la digue de Salin de Giraud à partir du lieu-dit « La Louisiane » et jusqu'à l'embouchure (environ 13 km)
- la digue de Port-Saint-Louis du Canal du Rhône à Fos jusqu'au centre-ville (environ 7 km).

## OBJECTIFS

- Eviter les ruptures de digue,
- Eviter tout débordement pour une crue dite « crue de protection » (à déterminer),
- Assurer pour les crues supérieures un déversement sans rupture,
- Assurer une protection élevée pour les zones fortement peuplées (Salin de Giraud et Port Saint Louis),
- Ne pas aggraver la situation en amont et en aval

## PRINCIPE DES TRAVAUX

- Dignes « millénales » :

Les digues en rive droite jusqu'à l'estacade de l'Esquineau et en rive gauche jusqu'au centre ville de Port-Saint-Louis seront rehaussées à la crue millénale avec une revanche de sécurité de 50 cm.

- Dignes résistantes à la surverse :

La digue rive droite de l'estacade de l'Esquineau à la mer est renforcée au déversement et calée de façon à éviter l'inondation de l'agglomération de Salin de Giraud pour la crue type décembre 2003 sans brèche et ne pas aggraver les impacts en amont de l'Amérique, soit un calage sur la crue type décembre 2003 sans brèche moins 35 cm (calage de 2,35 à 1,65 mNGF).

Le centre-ville de Port-Saint-Louis sera protégé jusqu'à l'écluse par un muret calé à la crue de référence (type 1856). La zone du Mazet reste en l'état actuel.

## MONTANT PREVISIONNEL ET PLAN DE FINANCEMENT :

Le montant total de l'opération a été estimé à 27 millions d'euros HT, dont 420 000 euros HT pour l'étude.

Le plan de financement est le suivant :

Etat	:	40 %
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	:	30 %
Conseil Général des Bouches-du-Rhône	:	25 %
Communes	:	5 %

## CALENDRIER PREVISIONNEL :

Instruction règlementaire visant à autoriser les travaux et enquête publique	→ fin 2011 à fin 2012
Acquisitions foncières nécessaires au projet	→ premier semestre 2012
Travaux	→ fin 2012 à fin 2015